Avis voté en plénière le 13 juillet 2011

Les énergies renouvelables Outre-mer : laboratoire pour notre avenir

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le présent avis arrive à point nommé en cette année 2011 : année des Outre-mer. De plus, il revêt assurément une importance particulière auprès d'une opinion publique choquée par l'accident nucléaire de Fukushima et face aux enjeux pour notre pays de satisfaire à une demande sociale à coût maitrisé.

Ainsi, par le travail réalisé et les propositions avancées, le CESE met en valeur les Outre-mer, pionniers dans le domaine des énergies renouvelables marines, en tant que sites d'expérimentation et de développement. Mais, au-delà de cette promotion des richesses naturelles dans ces territoires, l'avis met au service des ultramarins un véritable plan d'action.

Dès le constat, l'avis dresse un bilan équilibré entre la situation de dépendance énergétique dans laquelle se trouvent les territoires ultramarins et l'aspiration légitime des populations à bénéficier d'un bien-être en lien avec le développement économique des deux dernières décennies.

Le groupe de l'UNAF se retrouve dans les quatre axes forts des propositions ouvrant de réelles perspectives de développement pour les familles vivant dans ces territoires.

Le groupe de l'UNAF retient particulièrement les préconisations visant à impliquer directement les populations dans ce nouveau modèle économique à développer.

Ainsi l'avis propose :

d'impliquer les habitants vers une plus grande autonomie énergétique ;

et d'intégrer la dimension énergie aux évolutions du transport et de l'habitat.

Clairement, ces mesures sont de nature à alléger la facture énergétique des familles tout en réduisant la dépendance des Outre-mer aux combustibles fossiles et contribuent ainsi à la lutte contre les émissions de CO_2.

Pour conclure, les travaux en section ont permis d'affiner le quatrième axe de propositions qui devient ainsi très mobilisateur.

L'objectif fixé à l'Outre-mer d'être un laboratoire modèle pour le développement des énergies renouvelables prend tout son sens lorsqu'il s'agit d'exporter le modèle et de favoriser la coopération avec d'autres territoires placés dans des conditions géographiques similaires. Il y a là un potentiel permettant un développement économique responsable, la valorisation d'un gisement d'emplois notamment qualifiés et l'amélioration du bien-être des populations.

Le groupe de l'UNAF a voté pour l'avis.